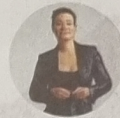


CHÂTEL-ST-DENIS
Une séance à l'intention
des futurs retraités se
tiendra le 7 novembre
à l'Univers@lle. **Page 3**



ANNIVERSAIRE
Le Kiwanis Club de la
Veveyse va distribuer
40 000 francs à trois projets
locaux. **Page 4**

SPECTACLE
Sandrine Viglino se produi-
ra le 8 novembre à l'Uni-
vers@lle dans le cadre des
Cultur@iles. **Page 8**



0009057
Henri Disserens
Le Ferrand Julie 70
Route Châtel-St-Denis
1618 Châtel-St-Denis

1031 16 00
018
1911A 20

Le **Messenger**

VEVEYSE - RÉGION D'ORON - JORAT

31 octobre 2024 | N° 41 | Fr. 2.- | www.lemessenger.ch

JA 1618 Châtel-St-Denis Poste CH SA

Le service d'entraide met le paquet sur ses livraisons



JEAN FRIEDRICH

BÉNÉVOLAT L'association châteloise voit sa responsable des distributions de repas chauds passer le témoin. La nouvelle arrivante aura fort à faire. Les livreurs sont en quête de bénéficiaires (à l'instar de Juliette Tâche, *ici en photo*) et font la chasse aux réticences. **Page 3**

L'artisan de la boxe en Veveyse

PORTRAIT

Président du Boxing-Club Châtel-St-Denis, François Gilliland est un pilier de la boxe régionale. Né à Maraçon, il entraîne depuis quarante ans des générations de boxeurs, amateurs comme professionnels. Ancien compétiteur, devenu entraîneur à seulement 18 ans, il a notamment guidé Bertrand Bossel, sacré quatre fois champion suisse. Aujourd'hui, le club rassemble plus de 100 membres. Il continue d'attirer de nouveaux passionnés, avec une liste d'attente grandissante, grâce à l'esprit inclusif que François Gilliland y a instauré. **Page 7**



ALAIN WICHT - ARCHIVE

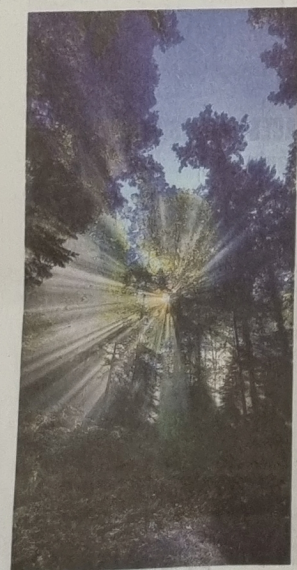
A travers l'objectif

Le *Messenger* vous propose sa série
A travers l'objectif.

BALADE AU MONT VUARAT.

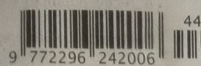
Corinne Crosa Salina, Châtel-St-Denis.

N'hésitez pas à envoyer
vos photographies à
redaction@lemessenger.ch.



SOMMAIRE: Memento **Page 6** | Avis mortuaires **Page 6** | Cinéma **Page 8**

Rédaction: 021 949 20 20 /
redaction@lemessenger.ch
Abonnements: 026 919 69 07
Publicité: 026 426 42 42 / media-f.ch



9 772296 242006

44

CHÂTEL-SAINT-DENIS

SOLIDARITÉ Dès le mois de novembre, les livraisons de repas assurées par l'association d'aide morale et financière de Châtel-St-Denis changeront de responsable. Objectif de cette dernière: poursuivre la redynamisation et enterrer quelques réticences.

Le service d'entraide cherche un nouvel élan. L'association châtoise quasi centenaire aide les personnes en situation de solitude et financièrement dans le besoin. Depuis quarante ans, la structure effectue également les livraisons de repas chauds à domicile dans tout le chef-lieu et à Remaufens. Chaque jour de la semaine, une formule complète est proposée pour une douzaine de francs aux divers bénéficiaires: les personnes à mobilité réduite, en convalescence, en traitement, ou dans l'incapacité de se faire à manger.

La somme demandée par le service châtois pour chaque repas permet de rétribuer le fournisseur, Le Repas Quotidien, à Bossonnens. Le tarif demeure abordable grâce aux neuf bénévoles retraités qui assurent gratuitement la livraison. Ceux-ci sont juste défrayés pour l'essence.

Ces chauffeurs œuvrent même les week-ends, lors desquels des repas à réchauffer sont proposés. Chaque année, quelque 2500 livraisons sont assurées et coordonnées par le service d'entraide. Après dix ans de bons et loyaux services, la responsable de la livraison des repas Véronique Vienne quitte ses fonctions pour se concentrer sur son activité professionnelle, l'enseignement religieux aux enfants. Au terme de son mandat, Véronique Vienne retient d'innombrables moments d'humanité. «Je me suis sentie animée par ma mission», déclare la



De gauche à droite, la responsable sortante des repas chauds Véronique Vienne, sa remplaçante Adeline Pilloud et une des livreuses retraitées Colette Esseiva. JEAN FRIEDRICH

catéchiste au sujet de son activité, riche en moments de partage. Les rénes des repas chauds seront laissées à Adeline Pilloud, qui n'est autre que la belle-sœur de la présidente de la structure. L'employée de commerce au service de nettoyage CWS, à Châtel Saint-Denis, assurera sa nouvelle fonction dès le mois de novembre.

Elle intégrera un service de livraison en pleine réorganisation adminis-

trative. Si la mère de famille n'est pas animée par les mêmes convictions chrétiennes que sa prédécesseure, elle indique se réjouir d'assumer ses nouvelles tâches associatives et d'aider les gens qui en ont besoin. Un défi attend Adeline Pilloud: faire oublier les quelques bruits de couloir dénigrant la qualité de la nourriture livrée, dont fait part Véronique Vienne.

Les repas proposés sont préparés avec divers produits locaux. Depuis quelque temps toutefois, l'offre possible en repas chauds ne répond pas complètement à la demande. «Les livreurs pourraient être mis davantage à contribution», mentionne Florence Richoz. Elle précise toutefois

que le service ne réalise pas de bénéfices sur les livraisons. «Si on perd ces repas chauds, on tue le bénévolat», ajoute enfin la présidente, qui a à cœur de relancer ces prestations en perte de vitesse, mais ô combien précieuses.

JEAN FRIEDRICH



Ici, le livreur Henri Diserens en pleine tournée. JEAN FRIEDRICH

Des rumeurs négatives

«De mauvaises rumeurs sont venues ternir la réputation des repas chauds», explique la présidente Florence Richoz, sans entrer dans plus de détails. Le service d'entraide a donc pris le taureau par les cornes. «Prenant en compte les plaintes de chacun, nous avons repensé les formules», explique-t-elle. «Nous sommes restés à l'écoute des bénéficiaires, avons réalisé de multiples sondages et testé nous-mêmes la qualité de la nourriture pour améliorer l'offre.» La Veveysanne assure également que les repas proposés sont équilibrés. Chaque formule est composée d'une soupe, d'une salade, d'un plat principal et d'un dessert. Des adaptations sont également prévues pour les régimes végétariens et sans gluten.



«Si on perd ces repas, on tue le bénévolat.»

Florence Richoz

Histoire de la structure

Le service d'entraide de Châtel-Saint-Denis est né en 1926 de la volonté des dames de charité et fut d'abord présidé par le curé. Aujourd'hui, une trentaine de bénévoles font vivre l'association, qui ne revendique toutefois pas de confession. Actif dans la livraison de repas à domicile, le service propose également une aide morale et/ou financière aux habitants du chef-lieu. Tous les lundis, des parties de cartes sont organisées dans les locaux de la paroisse. Le calendrier est également jalonné par quelques événements clés de l'association: le Noël des aînés et la sortie d'été. JF

CHÂTEL-ST-DENIS

Retraite Une troisième séance d'information à l'intention des futurs retraités se tiendra le novembre à l'Univers@lle. Il y sera question de différents sujets, tels que les directives anticipées.

Partager des connaissances pour l'avenir

Pour la troisième année consécutive, Charles Tissot, cadre bancaire à la retraite, et Laurent Pralong, expert fiscal, organisent une séance d'information pour les futurs ou jeunes retraités. A l'Univers@lle le 7 novembre, à 19h 30, il sera question de gérer sa transmission de patrimoine et de se protéger des arnaques.

En 2022, le public cible veveysan, qui était convié par un courrier des communes, avait reçu des conseils sur la façon de préparer et vivre sa retraite. L'année dernière, la cession de son patrimoine avait déjà été abordée, mais sous l'angle spécifique des prestations complémentaires et d'une potentielle entrée à l'EMS. La doctoresse Anne-Catherine Barras-Moret avait également partagé ses connaissances en nutrition.

Cet automne, le notaire Michel Mooser revient pour aborder les effets en droit civil des donations à ses enfants ou à des tiers. La notaire Aline Holtz, basée à Châtel-St-Denis, prendra aussi part à la soirée. L'assistante sociale de Pro Senectute Mélissa Schmid traitera ensuite des directives anticipées concernant le testament ou les dernières volontés médicales. Finalement, Bertrand Ruffieux, pour la police cantonale, préviendra

les participants des risques de criminalité, notamment informatique.

Il s'agira de trois blocs de trente minutes et d'une session de questions et réponses. «Concernant les cas de figure particuliers, il est toujours possible de s'approcher des intervenants lors de l'apéro offert par le Lions Club à l'issue de la présentation, note Laurent Pralong. Mais pour ce qui est très spécifique, une consultation est conseillée.»

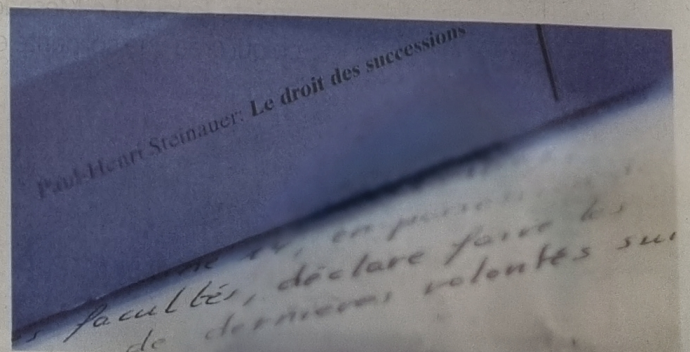
Neutre et bénévole

Charles Tissot et Laurent Pralong sont accompagnés par un groupe de bénévoles formé de Chantal Vasta (cheffe du Service des finances de Châtel-St-Denis), Michel Currat (président de Passe-Partout Veveysse), Michel Mooser (notaire) et Jean-Louis Berney (interniste FMH).

Leurs principes restent les mêmes depuis le début de l'initiative: partager une information gratuite avec les habitants du district, de façon neutre et bénévole. «Aucun organisateur ou intervenant n'est payé.» Si la soirée s'adresse spécifiquement aux Veveysans âgés de 55 à 75 ans sur inscription, elle reste ouverte à un public plus large, en fonction des places disponibles.

«La demande est bien réelle, les participants étaient près de 350 lors des deux premières séances, conclut Charles Tissot, bénévole pour

Pro Senectute. Par rapport à cette dernière association, notre public cible est un poil plus jeune.» RÉGINE GAPANY



Le notaire Michel Mooser abordera les effets en droit civil des donations à ses enfants ou à des tiers. MÉLANIE ROLLIER - ARCHIVE